NATALITÉ

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Ainsi, tandis que la force des autres s'accroît avec une jeunesse qui vient remplir les vides, la notre s'anémie avec le vieillissement des habitants. A nombre égal, nous sommes plus faibles.

Il est temps, plus que temps de réagir et de comprendre que le relèvement du pays ne tient pas seulement dans la puissance de ses finances et de ses armes.

Favoriser la naissance, faire reculer la mort, ce sont les deux pôles de l'action que l'on nous annonce. Ils renferment, dans leur simplicité un immense programme. Mais dans le sombre tableau que présente la statistique du mouvement de la population en France, il y a, tout de même, un symptôme rassurant : c'est que la nuptialité atteint un chiffre proportionnellement supérieur à celui des autres pays comme l'Allemagne et l'Italie où, cependant, on fait de grands efforts pour encourager les mariages.

Quoiqu'on en dise, la France n'est pas un pays de célibataires. Ce qui est défectueux, c'est la fécondité des familles. Et, dans un remarquable travail présenté à l'Académie de Médecine, M. Marcel Moine en arrivait à cette conclusion que la principale cause de la dénatalité française, c'est l'égoïsme.

C'est cet égoïsme qu'il faut combattre. Mais en tous cas ce n'est pas surtout dans nos régions du Nord que la lutte sera la plus ardente car si l'on dressait dès aujourd'hui un tableau d'honneur, nos départements seraient en bonne place. Le Nord accuse en effet, pour 1938, un excédent de 4.720 naissances, le Pas-de-Calais de 7.092 (l'arrondissement de Béthune entrant dans ce compte pour plus de 4.000). Cela nous console de la Seine, Paris compris, avec un déficit de 3.305 et de la Seine-et-Oise qui compte 4.262 décès de plus que de naissances !

Mais quoiqu'on fasse, on n'est pas près de voir ches nous des champions de la natalité comme cette jeune mère de Lima (Pérou) que cite le docteur Escomel et qui, le 14 mai dernier, alors qu'elle atteignait l'âge de cinq ans et huit mois, a mis au monde un superbe bébé !!

Ce n'est pas au Pérou que l'on peut s'écrier au propre comme au figuré : « Il n'y a plus d'enfants ! ».

Finissez vos confitures.

C'est le moment, Mesdames, de descendre tous les pots de confitures du dernier rayon de votre buffet pour les mettre à la portée de votre main, car en attendant que les fruits deviennent abondants et bon marché, il est difficile et coûteux de varier vos desserts. Les confitures vous y aideront... aussi vides rapidement les pots pour pouvoir en préparer de nouvelles, car maintenant le moment en est venu. 9202

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES SERVICES PUBLICS SE SONT OUVERTS HIER A PARIS

M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, y représentait le groupe parlementaire socialiste

Paris, 17. — Ce matin se sont ouverts à 10 h. 15, à la Maison de la Chimie, rue Saint-Dominique, les Etats généraux des services publics. Un millier de délégués y représentaient les différents syndicats des Fédérations qui avaient adhéré à l'organisation de ces Etats généraux.

M. Léon Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T., présidait la réunion d'ouverture, assisté des secrétaires des fédérations intéressées. Sur la scène, on notait d'autre part, la présence de nombreux parlementaires, notamment MM. Sellier, SAINT-VENANT, Saint-Martin, Michels, Béchard, Lassale, députés.

M. Léon Jouhaux, à l'ouverture de cette manifestation, est venu affirmer que la C. G. T. conservait toujours sa force et qu'elle comptait encore plus de trois millions d'adhérents. Il s'est élevé également contre les décrets-lois, non pas dit-il, contre le principe même des sacrifices nécessaires, mais parce que les sacrifices demandés sont unilatéraux.

M. Bomal a présenté ensuite le rapport sur les services publics, puis M. Lefebvre, le rapport sur les services de santé.

M. Sellier, apportant ensuite son salut aux délégués, est venu dire quels étaient les titres qu'il avait pour prendre la parole dans une semblable réunion. Il a défini quels étaient à son sens, les principes équitables de l'autorité et a conclu en insistant sur la nécessité de l'unité entre tous les travailleurs.

M. SAINT-VENANT, maire de Lille, qui représentait le groupe parlementaire socialiste, justifia son intervention en affirmant tout d'abord son respect profond de l'indépendance syndicale. Il s'éleva notamment contre les décrets-lois qui limitent les franchises communales et donna de nombreux exemples de ces limitations.

Les travaux des Etats généraux reprendront cet après-midi, à 15 heures.

POUR SE DESALTÉRER

et garder la bouche fraîche et humide en été, buvez quelques gouttes d'ANTÉSITE dans un grand verre d'eau fraîche.

6 fr. le flacon pour 30 litres. Pharmac., Epic., Drog., Herb. 9040

CAISSE DE COMPENSATION DES INDUSTRIES POLYGRAPHIQUES DU NORD LILLE

L'assemblée du 7 juin 1939 n'ayant pas réuni le quorum nécessaire pour délibérer valablement sur les modifications aux statuts et règlements figurant à l'ordre du jour, les adhérents de la Caisse, conformément au paragraphe 4 de l'article 16 des statuts, sont convoqués à nouveau à la seconde assemblée générale extraordinaire qui se tiendra, toujours à la Bourse du Commerce, rue de la Clef à Lille, le mercredi 21 juin 1939, à 10 h. 30.

Cette nouvelle réunion comportera l'ordre du jour suivant : Modifications aux statuts et règlements résultant de l'application du décret-loi du 12 novembre 1938 ; Projet d'extension du bénéfice des allocations familiales aux employeurs, et modification éventuelle des règlements en conséquence ; Etude d'une sollicitation d'extension de l'activité de la Caisse à un département limitrophe, et modifications éventuelles des statuts et règlements résultant de l'adoption de ce projet ; Questions diverses.

L'EXÉCUTION DE WEIDMANN

Versailles, 17. — Weidmann a été exécuté à 4 h. 32. Weidmann, mystique et résigné, a contemplé l'échafaut d'un regard tranquille. Il est mort courageusement.

Veillée tragique

Il est 1 h. 30, quand les gardes mobiles forment des barrages, tandis que, sous la direction de M. Cochenet, directeur de la police d'Etat de Seine-et-Oise, les curieux — près de mille personnes venues de Paris et des environs — sont refoulés derrière des barrières blanches dans des cris et des protestations.

On remarque, parmi les privilégiés admis à stationner place Barthou, la mère de l'impresario Roger Leblond, une des victimes de la bande de « La Voulzie ».

Un peu avant deux heures, les terrasses des cafés sont évacuées. Les globes électriques sont éteints.

Une veillée tragique entrecoupée de cris de femmes écrasées dans la foule commence.

L'échaufaud est dressé

Un peu après deux heures, les bois de justice arrivent. M. Desfourneaux, successeur de Deibler, monte sans bruit, sans un coup de marteau, la guillotine.

En moins d'une heure, elle dresse sa fine silhouette sur le trottoir, un peu en retrait, à droite de la sortie de la prison. Le couperet a été sorti de son écrin bleu et luit maintenant faiblement, tout en haut des montants, à hauteur des dernières feuilles d'un petit acacia.

M. Desfourneaux, en gabardine noire, et ses trois aides en cotte bleue, après avoir accompli la première partie de leur tâche, à la lueur d'une lanterne sourde, s'en sont allés.

La foule arrive toujours ; elle s'écrase, si dense derrière les barrages, qu'on a fait appel à une compagnie du 8e Génie.

Il est 3 h. 30. Le ciel blanchit déjà à l'Est, mais l'heure de l'exécution n'est fixée qu'à 4 h. 30. C'est-à-dire quand il fera grand jour.

Weidmann ne dormait pas

Un peu avant 4 heures, M. Balmary, procureur, accompagné des avocats de Weidmann, Me Moro de Giafferi, le bâtonnier Plantes, Me Raoult, Me Renée Jardin, pénètre dans la prison.

Dans sa cellule, Weidmann ne dort pas. A l'adjuration du représentant de la société : « Ayez du courage ! », Weidmann, étendu sur son grabat, se leva et répondit simplement : « Je vous attendais depuis hier ! »

Les témoins de cette suprême entrevue furent frappés par l'exaltation pieuse du condamné. Ils furent remplis d'émotion quand il remit à chacun des avocats présents, une lettre préparée, où il les remerciait de leur assistance.

A ce moment, Weidmann exprima le désir d'entendre la messe et de communier.

Le père Fontaine, préfet de discipline du petit séminaire et aumônier de la prison, le conduisit dans la chapelle où, avec ferveur, il entendit l'office divin.

Puis le condamné fut remis entre les mains du bourreau pour la dernière toilette.

Weidmann, revêtu du costume bleu marine qu'il portait le jour de son arrestation, le même du reste qu'il revêtit pour comparaître aux Assises, eut le souci, quand le bourreau lui enleva son gilet, que cette pièce vestimentaire fut mise dans son cercueil, car elle contenait des médailles saintes.

Mais l'heure s'avancait inexorable.

Après la formalité de la levée d'écrou, l'assassin refusa la cigarette traditionnelle, mais but avec indifférence un petit verre de rhum.

L'expiation

Dehors, le grand jour avait succédé au matin blafard.

Des murmures, des coups de sifflet même partaient de la foule ; l'énervement gagnait les ayants-droit : policiers et journalistes, rassemblés autour de l'échafaud.

A un moment, la porte de la prison s'ouvrit, mais à un battant seulement, laissant passer des gardiens, puis elle se referma.

Enfin, les deux battants s'ouvrirent entièrement. On vit alors une forme blême ; la chemise largement échancrée, un visage livide où les yeux paraissaient tournés vers le ciel. On vit encore Weidmann, esquissant à peine un recul instinctif, passer sur la planche fatale. Puis plus rien. On entendit un choc sourd, et on vit un énorme jet de sang.

Weidmann avait expié ses cinq crimes et ses deux tentatives d'assassinats. Il était 4 h. 32. C'était fini.

Au silence qui s'était emparé de la foule, succéda une rumeur intraduisible. Mais M. Desfourneaux et ses aides se hâtaient déjà de mettre le panier où gisait le corps du supplicié dans un fourgon et de laver à grande eau les bois de justice. Le fourgon ne tarda pas à prendre le chemin du cimetière des Gonards, où une concession pour une durée de dix ans, avait été achetée par la famille Pitz-Weidmann, habitant Francfort-sur-le-Mein. En attendant, Weidmann a été inhumé dans le carré des suppliciés.

« Ses crimes sont d'un monstre, sa mort est d'un saint... »

Pendant ce temps, Me Moro de Giafferi était entouré par les représentants de la presse auxquels, en présence de Me Planty, il a fait la déclaration suivante :

« Je n'ai jamais vu un homme aller à l'échafaud avec autant de courage. Nous l'avons trouvé éveillé, et il a eu le courage de sourire. D'accord avec le procureur de la République, et pour répondre à un vœu de la famille de Koven, j'ai posé à Weidmann une dernière question. Il a solennellement affirmé qu'à aucun moment, la malheureuse jeune fille n'a eu à se plaindre d'un geste ou d'un sourire qui ait pu attenter à sa réputation.

Weidmann a ajouté : « Cette déclaration, je la fais volontiers. C'est un soulagement pour moi de la faire! »

« Je ne crois pas violer le secret professionnel en disant que Me Planty, Raoult et Renée Jardin et moi, pouvons attester que pas une seconde son courage ne s'est démenti. Il a entendu la messe avec une touchante piété, communié avec ferveur. »

Et d'une voix où l'émotion perçait sans que, du reste, il cherchât à l'atténuer, Me Moro-Giafferi a ajouté : « Tout était contradictoire dans ce malheureux : ses crimes sont d'un monstre, sa mort est d'un saint ! Nous tous ses défenseurs, conservons le sentiment profond qu'on vient de mettre à mort un être anormal. »

Me Planty a ajouté à la déclaration de son confrère, que Weidmann s'est encore inquiété qu'on n'usât pas de sa signature pour publier des mémoires. Il a exprimé des dernières volontés dans ce sens.

Ainsi, méthodique et effroyablement calme, le monstre de La Voulzie, le demeura jusqu'au pied de l'échafaud.

Pour réussir...

... il faut être solide, vigoureux, actif. Vous obtiendrez cette force, si elle vous manque, en prenant du Globéol qui est le remède indispensable dans tous les cas de fatigue, dépression, anémie, surmenage. Toutes pharmacies ou Ets Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. Essayez le Globéol à nos frais en nous demandant le modèle d'essai. Ecrire Service 3 R. N

GLOBÉOL

tonique du muscle et du nerf

9400

L'ACTIVITÉ DIPLOMATIQUE FRANCO-ANGLAISE

Paris, 17. — Les négociations anglo-franco-soviétiques progressent normalement, déclare-t-on ce soir, dans les milieux diplomatiques bien informés. Les pourparlers étant entrés dans une phase décisive qui est aussi la plus délicate, on se refuse à Paris, à tout autre commentaire, tant sur la marche des négociations que sur la teneur des conversations de Moscou.

On croit savoir, toutefois, que l'impression produite par la réaction soviétique au memorandum franco-britannique, remis jeudi dernier à M. Molotov, par M. William Strang, ne serait pas défavorable, bien que les dirigeants du Kremlin ne semblent pas avoir sensiblement modifié leur position touchant le problème des Etats baltes.

La réponse soviétique

La réponse soviétique au memorandum franco-britannique a été remise aux représentants des Gouvernements de Paris et de Londres, au cours de l'entrevue qui a eu lieu, hier après-midi, au Kremlin. Elle a donné lieu à d'actifs échanges de vues, dans le courant de la journée, entre Paris et Londres. C'est ainsi que M. Georges Bonnet a eu, ce matin, une conversation avec sir Eric Phipps, de même qu'il s'est entretenu par téléphone, ce matin et cet après-midi, avec M. Corbin, ambassadeur de France, à Londres.

La situation à Tien-Tsin

Ces conversations ont porté, non seulement sur les pourparlers avec le Gouvernement de Moscou, mais aussi, sur la situation en Extrême-Orient.

En dehors des informations et des déclarations rapportées par la presse japonaise, il ne paraît pas qu'à Paris et à Londres on soit, pour l'instant, en possession d'éléments d'appréciation plus autorisés, quant à la portée que le Cabinet de Tokio entend donner à l'action déclenchée contre la concession britannique à Tien-Tsin. On a donc l'impression que les contacts établis, à ce sujet, entre les chancelleries de Paris, de Londres et de Washington n'ont, pour le moment, qu'un caractère d'étude et d'information.

Toutefois, un attache, à Paris, le plus vif intérêt à l'opinion des milieux dirigeants américains, dont l'attitude est considérée comme un élément essentiel dans l'évolution de la situation en Extrême-Orient.

A Moscou, les pourparlers reprendront lundi

A Londres, on prévoit que les pourparlers anglo-franco-soviétiques reprendront lundi. Les ambassadeurs de Grande-Bretagne et de France, et M. Strang ont de nouveau conféré ce matin, mais il est improbable qu'ils aient un entretien avec M. Molotov pendant le week-end.

LORD HALIFAX PASSE LE WEEK END A LONDRES

Londres, 17. — Lord Halifax, qui avait passé une partie de la journée d'hier dans le Yorkshire, est rentré à Londres au début de l'après-midi. La présence à Londres pendant le week end du ministre des Affaires étrangères est généralement interprétée comme soulignant le caractère particulièrement important de la situation diplomatique au moment où se déroulent les négociations de Moscou et où la tension avec Tokio ne se relâche pas.

Sur ce dernier point, les nouvelles reçues dans les cercles bien informés ne dépeignent pas sous un jour alarmant la situation des Anglais résidant dans la concession britannique de Tien-Tsin, au moins au point de vue alimentaire. Seuls les légumes et le lait se font rares.

Quant à la possibilité de ravitailler la concession par des navires de guerre, les indications dont on dispose ici sont contradictoires. On la tenait pour improbable, du moins ce matin, dans les cercles autorisés, mais la presse du soir publie des informations attribuant cet objet au départ de bâtiments de guerre de Tchin Ouan Tao et de Ouei Hai Ouei pour Tien-Tsin. On avait, il est vrai, fait observer à Londres, hier soir, qu'une semblable initiative relevait du commandant en chef des forces navales britanniques dans les eaux extrême-orientales.

Lundi, réunion du Comité des Affaires étrangères

Quoi qu'il en soit, l'ensemble de la situation sera pris en considération par les principaux ministres, dès lundi matin, au cours de la réunion du Comité des Affaires étrangères. On pense qu'ils s'entretiendront aussi des indications parvenues de Moscou sur les entretiens que M. William Strang a eus, en présence des ambassadeurs de Grande-Bretagne et de France, avec M. Molotov.

LE PROBLÈME DE DANTZIG

A BERLIN, on attend le résultat des négociations anglo-soviétiques

Londres, 17. — Le correspondant du « Times » à Berlin écrit :

« A moins d'une fausse manœuvre de la part de la Pologne, on ne croit pas que le Reich voudra se départir de l'attitude d'expectative qu'il observe à l'endroit de Dantzig, tant que la négociation anglo-soviétique n'aura pas abouti d'une manière ou d'une autre.

» Pour le cas où cette négociation aboutirait à un échec, le Reich ne manquerait pas de chercher à opérer alors un rapprochement avec la Russie.

» On dit à ce propos que le comte de Schulenberg, ambassadeur d'Allemagne à Moscou, étudie ici la question des relations commerciales germano-soviétiques avant de regagner son poste après un long congé. »

Un communiqué agressif du Sénat de la ville libre

Dantzig, 17. — Le Sénat dantzicois publie un communiqué agressif au sujet d'une note qu'il a remise au commissaire général de Pologne à Dantzig, en réponse à une communication polonaise qui avait annoncé des représailles au cas où les Polonais de Dantzig seraient lésés dans leurs biens ou dans leurs personnes.

Dans sa note, le Sénat de Dantzig déclare qu'il est aussi décidé à riposter à l'avenir, dent pour dent.

Le Reich s'indigne que les démocraties songent à aider la Pologne à réorganiser son armée de l'Air

Berlin, 17. — L'idée ayant été mise en avant à l'étranger que les alliés de la Pologne devraient aider ce pays à renforcer son armée de l'Air, afin de lui permettre d'utiliser les avantages de sa position stratégique, l'agence officielle « D. N. B. » publie un communiqué indigné sur ces « projets monstrueux ».

« Ils montrent, dit-il, les véritables intentions du Front de la Paix et le rôle qui est dévolu à la Pologne dans l'encerclement, que les plans de bombardement de Berlin, des usines allemandes et des ports de la Baltique doivent se heurter à la défense aérienne du Reich cela n'exclue pas l'intention qui est et reste meurtrière.

» La Pologne doit reprendre le rôle de l'ancien Etat de Bénès. Ces plans prouvent les intentions criminelles des encerclieurs qui, malgré les discours onctueux de leurs hommes d'Etat, supputent froidement l'anéantissement de l'Allemagne. »

Les chefs des marines de guerre italienne et allemande se rencontreraient à Friedrichshafen les 20 et 21 juin

Berlin, 17. — Sur l'invitation de l'amiral Raeder, chef de la marine de guerre allemande, l'amiral Cavagnari, secrétaire d'Etat de la Marine italienne, séjournera sur le lac de Constance, à Friedrichshafen, le 20 et le 21 juin.

Les deux chefs des marines de guerre de l'axe examineront les questions de collaborotion découlant de la récente alliance germano-italienne.

L'OUVERTURE DE LA PÊCHE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les pauvres petits poissons ont été mis à dure épreuve. Ils ne paraissaient guère friands, après un si long jeûne cependant, des asticots frétillants, du chanvre parfumé et de la boulette de pain éclatante de blancheur.

Manquaient-ils d'appétit ? Il est vrai qu'on les gâtait tant et tant, on appâtait avec des mets si succulents qu'ils s'endormaient sur le fond après s'être gavé de lourdes et indigestes choses qui ne les incitaient même plus à ouvrir un œil pour suivre les ébats désespérés d'un asticot cherchant à échapper à l'hameçon sur lequel on l'a barbarement empalé.

Les exemples de pêcheurs qui rentrent satisfaits d'une journée d'ouverture sont rares. Peut-être s'est-on bercé de trop grandes illusions ? On conclut toujours en disant qu'« il est encore trop tôt en saison pour que ça morde » et c'est la réflexion que nous avons entendu vingt fois, cent fois hier.

Ce qui prouve que le pêcheur est un philosophe et ce qui aussi, apportera un peu de baume aux regrets de ceux qui n'ont pas fait l'ouverture. Il y a encore du poisson à prendre dans nos rivières et dans nos étangs, tout le poisson que l'on n'a pas pris l'an dernier et tout celui que cette bonne providence que l'on appelle le Syndicat a encore déversé.

L'ouverture est faite, mais la pêche commence.

L. B.

A LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

M. Lambert-Ribot a parlé des répercussions des réformes sociales de 1936 sur le standard de vie

Genève, 17. — La conférence internationale du Travail a entendu, ce matin, M. Lambert-Ribot, représentant du patronat français. Celui-ci a montré que les mesures prises en 1936, au point de vue social, n'ont pas atteint leur but immédiat. Elles n'ont ni résorbé le chômage, ni amélioré de façon durable la situation des travailleurs.

Les réformes accomplies ont eu comme contre-partie l'abaissement du standard de vie de nombreuses fractions de la population.

M. Lambert-Ribot note avec satisfaction l'évolution économique qui s'est manifestée en France depuis la fin de 1938. Jusqu'à présent, les travaux d'armement n'ont pas eu sur la vie économique française les répercussions que l'on a tendance à s'imaginer. Le représentant patronal conclut en disant que la leçon des faits n'est pas la condamnation des réformes sociales, mais, pour réussir, celles-ci doivent tenir compte de la diversité des situations de la main-d'œuvre disponible eu égard aux besoins des possibilités nouvelles en matière de rationalisation et de technique. Les réformes sociales supposent, en outre, entre les divers pays qui les adoptent, un climat commun, un esprit d'entente pour maintenir la concurrence dans cette limite.

LA PERTE DU SOUS-MARIN « PHÉNIX »

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La consternation est d'autant plus profonde, que le « Phénix » venait de quitter le port deux jours avant l'accident pour participer à des exercices et que l'état-major et l'équipage du sous-marin comptaient de nombreux amis à Saïgon. Les drapeaux sont en berne sur tous les bâtiments de la marine.

La catastrophe s'est produite à six milles des côtes

Selon les derniers renseignements obtenus, la catastrophe du « Phénix » s'est produite au large de la pointe de Cam-Ranh, à six milles de la côte. Les deux sous-marins « Phénix » et « Espoir » avaient quitté Saïgon pour une croisière vers Hong-Kong et Manille. En cours de route, les deux sous-marins devaient effectuer des exercices avec d'autres navires de guerre.

La plongée des deux sous-marins eut lieu vers 10 h. 30. Le « Phénix » ne remonta pas. Les recherches furent immédiatement entreprises sous la direction de l'amiral Decoux. Les navires de guerre et remorqueurs du port de Saïgon furent immédiatement dépêchés sur les lieux et participèrent aux recherches, ainsi que les hydravions de la base de Cat Lai. Les recherches furent vaines.

La profondeur de la mer à l'endroit de la catastrophe rend le sauvetage des hommes et le renflouement à peu près impossible.

Le sous-marin peut être considéré comme perdu

Le ministère de la Marine communique :

« Les inquiétudes éprouvées au sujet du sous-marin « Phénix » étaient malheureusement justifiées. Le vice-amiral commandant en chef les forces navales en Extrême-Orient, qui est sur les lieux et dirige personnellement les recherches, a rendu compte télégraphiquement au ministre de la Marine, que le sous-marin « Phénix » devait être considéré comme perdu.

» Les recherches auxquelles participent tous les éléments maritimes et aériens dont disposent la marine et l'armée de l'Air en Indochine, se poursuivent néanmoins sans relâche ».

Une commission d'enquête a été désignée

Le vice-amiral commandant en chef les forces navales en Extrême-Orient a nommé la commission d'enquête réglementaire pour tâcher d'élucider les circonstances de cette catastrophe, dont les causes demeurent pour le moment complètement inconnues.

Le 15 juin au matin, par très beau temps, la section de sous-marins « Phénix - Espoir » se tenait au large de Cam-Ranh, pour effectuer une attaque d'exercice en plongée sur le croiseur « Lamotte-Picquet », bâtiment amiral des forces navales d'Extrême-Orient. Ces deux mêmes sous-marins avaient la veille et dans les mêmes parages, attaqué l'aviso « Savorgnan de Brazza » dans d'excellentes conditions.

D'après un premier renseignement fourni par le commandant en chef des forces navales d'Extrême-Orient, le « Phénix » a disparu par fond supérieur à 100 mètres. Une tâche persistante de pétrole marque seule l'endroit de la disparition.

Les victimes

L'effectif réellement présent à bord était de 71, officiers, officiers mariniers, quartiers-maîtres et marins, dont les familles ont déjà été prévenues individuellement par les soins de la marine.

La liste des disparus est la suivante : Etat-major : Capitaine de corvette Bouchacourt, commandant ; lieutenant de vaisseau Bahezre ; officier en second enseigne de vaisseau Véron Gabriel ; enseigne de vaisseau Lambert André ; ingénieur-mécanicien Mousseaux.

Officiers mariniers : Premiers maîtres : Le Rallec Charles, Kerninon Jean, Monot Frédéric ; maîtres : Bronnec Sébastien, Desnos Maurice, Belgrand Jacques ; seconds maîtres : Muller Martin, Kerlau Yves, Ferrie Augustin, Pluen Jean, Rouzic Louis, Feat Joseph, Zinguerlin Michel, Perrot Jean.

Equipage : Quartiers-maîtres : Martin Claudius, Tupinon Marcel, Cabon Yves, Brechbiel Georges, Baldi Jean, Gouley Frédéric, Bernier Gaston, Le Foff Marcel, Le Driannic Pierre, Morlet Raymond, Thermac Jacques, Fourcet Jean, Jouquin Joseph, Rappel Jacques, Muller Henri, Dreudin Raymond, Baumlin Marcel, Laurent Auguste, Marcoz Charmes, Faure Henri, Blanc Raymond, Macquart Raymond, Lescop Robert, Ferraci Jean, Aymard Gaston, Webert Raoul, Tissot Georges, Delches René, May Max ; matelots : Krumb Alphonse, Le Bail Jacques, Marcousset Gaston, Fubois Jean, Kerlau Jean, Grandvalet Pierre, Ballesteros Roger, Donias Jean, Crozon Paul, Benoit Joseph, Chambreuil Jean, Martina Gagriel, Lemarie Robert, Nougarède Henri, Bouche Jacques, Tagliano Aimé, Huc Emile, Marmet Jean, Delours François, Toustou Célestin, Budin Lucien, Decker Gaston, De Saint-Martin André.

Le gouverneur général est parti pour Cam Ranh

Saïgon, 17 — De l'Agence Indo-Pacifique : Le gouverneur général Brevié dès qu'il a eu connaissance de la perte du sous-marin « Phénix », est parti pour Cam Ranh, accompagné du gouverneur Bines, directeur adjoint de son cabinet.

On se perd en conjectures sur les causes de la catastrophe

Paris, 17 — Une tache huileuse à la surface de la mer, au large de la baie de Cam Ranh, aura permis de retrouver l'emplacement où repose par plus de cent mètres de fond le sous-marin « Phénix ». Autour de cet emplacement plusieurs navires ne cessent de croiser.

Il y a là deux croiseurs : le « La Motte-Picquet » et le « Primauguet » ; trois avisos : le « Marne » ; deux navires hydrographiques : le « Lapérouse » et le « Loquetant », et enfin un remorqueur le « Valeureux ».

Mais la profondeur à laquelle se trouve le sous-marin rend toute tentative de secours ou de renflouement impossible.

La Commission d'enquête presidée par l'amiral commandant les forces navales françaises en Extrême-Orient n'a pas une tâche aisée. Elle sait seulement que le commandant Bouchacourt, se conformant aux usages maritimes, a fait connaître que le « Phénix » allait plonger et réapparaître au bout de tant de minutes. C'est en plongeant que le « Phénix » est allé au fond.

Plusieurs hypothèses sont présentes à l'esprit des enquêteurs. La fermeture insuffiamment hermétique de la culasse d'un tube lance-torpille et le « Phénix » en comptait onze, aurait produit une voie d'eau ? Mais le compartimentage des sous-marins leur permet généralement de remédier à cette éventualité.

Un avarie condamnant le sous-marin à l'immobilité ? Mais les commandes sont doubles et donnent généralement la faculté aux techniciens de revenir à la surface.

Un haut fond, c'est-à-dire une aiguille de roche, a-t-elle perforé le sous-marin ? Mais, dans cette baie, on ne signale pas de récifs dangereux.

En tout cas, il semble bien que le sous-marin qui n'était construit que pour descendre à 100 mètres de profondeur a eu à subir une presse de plus de dix kilogrammes par centimètre carré et que l'eau a envahi aussitôt l'intérieur, abrégeant ainsi l'agonie de l'équipage.

M. Daladier a reçu M. Campinchi

Paris, 17. — M. Daladier a conféré ce matin avec M. Campinchi, ministre de la Marine, qui lui a fait part des dernières nouvelles parvenues en ce qui concerne la disparition du « Phénix ».

LE DERNIER SALUT DE LA NATION AUX VICTIMES

M. Daladier a fait, à 13 h., au nom du Gouvernement, les déclarations suivantes :

« La marine nationale est en deuil, le sous-marin « Phénix » a disparu en plongée, au large des côtes d'Annam. Officiers, mariniers, quartiers-maîtres et marins, magnifiquement solidaires les uns des autres, unis jusqu'à la mort, dans l'accomplissement de leur devoir, ont donné leur vie à la patrie. Ils assuraient, sur des mers lointaines, la garde sacrée aux frontières de notre Empire colonial. Ils étaient les sentinelles de la paix et de la France. Ils sont morts au service de ce double idéal, avec la simplicité des héros.

La nation tout entière communie aujourd'hui dans une même pensée, elle pleure ses morts, elle s'associe pieusement au deuil des familles des 71 braves du « Phénix », mais elle retrouve dans leur sacrifice l'exemple des vertus qui ont fait la France.

Le Gouvernement adresse le dernier salut de la Nation à l'état-major et à l'équipage du « Phénix ». Il ordonne que les pavillons de la marine, de l'armée, de l'aviation et des colonies soient partout mis en berne en mémoire de ces Français morts à leur poste, au service de la patrie. »

Le ministre de la Marine a été reçu par le Président de la République

Paris, 17. — Le Président de la République a reçu à la fin de la matinée, M. Campinchi, qui est venu lui communiquer les derniers renseignements parvenus sur la disparition du sous-marin « Phénix ».

Les familles des victimes ont été alertées avant que l'annonce de la catastrophe soit rendue publique

Paris, 17. — M. Campinchi retarda le plus possible, hier soir, l'annonce officielle de la disparition du « Phénix », avec le dessein d'éviter aux familles des victimes d'apprendre brutalement par les journaux et la radio le deuil cruel qui les atteignait. Plusieurs mères et femmes de matelots du sous-marin se présentèrent, inquiètes, dans le courant de l'après-midi, au Ministère de la Marine et deux d'entre elles, arrivées en larmes, purent repartir joyeuses, heureuses.

L'un des matelots du « Phénix », muté quelques jours auparavant, se trouvait à bord du sous-marin « Espoir ». Un autre, malade et hospitalisé à Saïgon, avait ainsi échappé à la catastrophe.

C'est pour éviter de graves erreurs que le ministre de la Marine faisait câbler, dès hier matin, au commandant des forces navales d'Extrême-Orient, afin qu'il envoyât au plus tôt au Ministère de la Marine les noms, prénoms et matricules des officiers et marins qui constituaient l'équipage du « Phénix » au moment de sa plongée.

Le ministre de la Marine a par ailleurs constitué une Commission d'enquête qui va s'efforcer d'établir sur place les causes et les responsabilités du sinistre.

LES FÊTES ORGANISÉES EN L'HONNEUR DE LA SEMAINE DE LA MARINE N'AURONT PAS LIEU

Le Havre, 17. — Le Mairie du Havre communique : En raison de la perte du « Phénix », Me Campinchi, ministre de la Marine, ne se rendra pas au Havre à l'occasion de la Semaine Maritime. Pour le même motif, il n'y aura ni retraite aux flambeaux, ni concert, ni bal et réjouissance dans les quartiers. Seuls auront lieu à 11 h., dimanche : la revue et le défilé devant le Monument aux Morts, ainsi que les manifestations sportives au Stade Municipal, dans le Bassin du Commerce et l'avant-port.

Les exercices et démonstrations (lancement de torpilles, catapultage d'hydravions, etc...) auront lieu comme prévu.

En ce qui concerne les deux concerts qui devaient être donnés au Square Saint-Roch par la Musique des Equipages de la Flotte, il a été décidé que seul celui du dimanche aurait lieu, celui de lundi étant supprimé.

Ce matin, le hissage des couleurs a eu lieu d'abord sur les cuirassés « Dunkerque » et « Strasbourg », puis sur les autres unités, mais le grand pavois a été amené. De nombreux curieux ont assisté ensuite, des quais, aux différents exercices qui se sont déroulés sur le pont des navires.

Ce matin, à 11 h., le vice-amiral Gensoul, commandant de l'escadre, est allé à l'Hôtel de Ville rendre visite à M. Léon Meyer, député-maire du Havre. Peu après, M. Léon Meyer a rendu sa visite au vice-amiral Gensoul.

9218

L'ARRESTATION D'UN REDOUTABLE BANDIT A LAMORLAYE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'attaque du repaire du bandit

C'est dans ces conditions que les commissaires Belin et Chénevier surveillaient avec leurs collaborateurs, depuis un mois, le repaire du bandit. Décidés à brusquer les choses, les policiers passèrent à l'action ce matin, à 7 h.

La voiture blindée de la Sûreté Nationale fut placée tout d'abord contre la porte de la maison, cependant que commissaires et inspecteurs, le corps protégé par une nouvelle cuirasse employée pour la première fois et dont le blindage est constitué par des lames d'acier les mettant à l'abri des balles, bloquaient toutes les issues. Des gendarmes, le mousqueton à la main, se tenaient à proximité, prêts à intervenir.

Quatre arrestations

C'est à ce moment que le père Jean, attiré par le bruit, ouvrit la fenêtre ; il essaya de parlementer avec les assaillants pour donner le temps à Mela de s'enfuir par le jardin. Déjouant cette ruse, les policiers entrèrent dans la maison au moment où Mela gagnait la campagne. Ceinturé sans avoir le temps de se servir d'une arme, le bandit se laissa passer les menottes, en constatant, non sans amertume, qu'il n'aurait jamais dû quitter son refuge de Marseille.

Le Père Jean se laissa également arrêter sans résistance, ainsi que deux autres malfaiteurs : Pierre Faure Soulet, né en 1911, à Marseille, cinq fois condamné pour vol et interdit de séjour, et César Defenu, 32 ans, originaire, lui aussi, de Marseille. Conduits dans les locaux de la Sûreté Nationale pour y être interrogés, les quatre hommes seront mis ce soir à la disposition du Parquet de Senlis.

Un cinquième malfaiteur avait été appréhendé la veille

Ajoutons qu'un cinquième malfaiteur affilié à la bande Mela avait été arrêté hier chez son amie, Charlotte Jacquet. Il s'agit de Georges Guintini, né en 1906, à Marseille. Sa compagne a été écrouée sous l'inculpation de recel de malfaiteur.

Parmi les multiples crimes reprochés à Mela, on a tout lieu de supposer qu'il serait l'auteur du meurtre de son complice, l'Italien Dessi Atillo, dont le corps affreusement mutilé fut retrouvé, le 13 mars dernier, près de Rouen, à Hautot.

L'attaque du train à Saint-Barthélémy

Marseille, 17. — A propos de l'arrestation à Lamorlaye du nommé Mela, dangereux malfaiteur accusé d'avoir participé au vol de lingots d'or commis le 22 septembre 1938 en gare de St-Barthélemy, dans la banlieue de Marseille, on rappelle que ce train transportait des lingots provenant du Congo Belge et acheminés vers la Belgique, sous la surveillance du « financier » Achille Masclet.

Le train, parti de Marseille, roulait à bonne allure, lorsque, brusquement, il s'arrêta. Le mécanicien et le chauffeur, pensant que la locomotive avait peut-être une avarie, descendirent sur la voie ferrée. C'est alors qu'ils se trouvèrent en présence d'une dizaine de jeunes gens masqués et armés de revolvers. Les agresseurs tirèrent une vingtaine de coups de feu, sans atteindre personne.

Tandis que deux des malfaiteurs tenaient ensuite en respect le mécanicien et le chauffeur, les autres complices ouvraient le fourgon contenant les paquets de lingots d'or et les enlevaient. Ils placèrent le précieux chargement dans une camionnette et, peu après, toute la bande disparaissait dans la nuit. Le vol atteignait plusieurs millions d'or et les bandits avaient en outre enlevé un lot important de bijoux.

Les premiers renseignements recueillis par les différents services de police marseillais ne permirent pas alors de retrouver les bandits. On établit seulement que la camionnette ayant servi aux agresseurs avait été volée à Marseille, quelques jours plus